



ÉTUDE D'HUISSIER DE JUSTICE

ÉTUDE D'HUISSIER DE JUSTICE
MAÎTRE BARAKA BURUME Blaise & ASSOCIÉS

Maître BARAKA BURUME Blaise
Maître NSHOKANO BAHATI Christlan
Maître KALUMUNA BIDUBULA Raphael

Maître IRAGI BIRINDWA Ghislain
Maître CINOGERWA MASHEKA Ingrid
Maître NKUNZI NSHOKANO Joëlle

ACTE DE SIGNIFICATION DE L'ORDONNANCE RENDU PAR LE CONSEIL
D'ETAT EN DATE DU 12 AOUT 2024 SOUS ROR. 961, Aff. : Mr. YOHANA POLE
POLE c/ LA RDC ET AUTRES PIECES.

L'an deux mille vingt-quatre, le... 23^e... jour du mois de ~~Aout~~ à 14 heures 24 minutes ;

A la requête de **Monsieur YOHANA POLE POLE**, résident sur avenue Saio, quartier Ndendere, commune d'Ibanda, Bukavu, Sud-Kivu/ RDC ;

J'ai soussigné Maître KALUMUNA BIDUBULA Raphael.....Huissier de Justice, Officier Public et Ministériel près la Cour d'Appel et y demeurant ;

Vu la loi n° 16/011 du 15 juillet 2016 portant création et organisation de la profession d'huissier de justice en République Démocratique du Congo ;

Vu la lettre N° 0427/C.E/Sec.Cont./ROR.961/K.M/2024 du 14/08/2024 relative à la transmission exploit **Aff. : Mr. YOHANA POLE POLE c/ LA RDC ROR. 961 -el** ;

Vu l'acte de notification de l'ordonnance en référé-modification avec formule exécutoire du 15/08/2024 instrumenté par le ministère de monsieur Sylvain MWAMBA BEYA, Huissier judiciaire ;

Ai donné signification à :

1. **Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province du Sud-Kivu ;**
2. **Monsieur BASEME BIRATEGETSE Jean Flavien**, Chef de Division et Coordonnateur de l'environnement au Sud-Kivu, ayant son bureau au n° 11, avenue Maniema, quartier Ndendere, commune d'Ibanda à Bukavu :
 - L'expédition en forme exécutoire de l'ordonnance rendue par le Conseil d'Etat en date du 12 Aout 2024 en référé-modification dans l'affaire inscrite sous ROR.961, en cause Monsieur YOHANA POLE POLE, contre : La République Démocratique du Congo, prise en la personne du Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux ;
 - La lettre N° 0427/C.E/Sec.Cont./ROR.961/K.M/2024 du 14/08/2024 relative à la transmission exploit **Aff. : Mr. YOHANA POLE POLE c/ LA RDC ROR. 961 -el** ;
 - L'acte de notification de l'ordonnance en référé-modification avec formule exécutoire du 15/08/2024 instrumenté à l'égard de Monsieur YOHANA POLE POLE par le ministère de monsieur Sylvain MWAMBA BEYA, Huissier judiciaire ;

Adresse : 49, Patrice Emery LUMUMBA, Q. NDENDERE, C. IBANDA, BUKAVU, SUD-KIVU (En face de AMIGO Market).

Contacts : (+243) 0810624251 ; 0977292972 ; 0991916257 ; 0997013028 ; 818032870 ; 0971302541.

Mail : barakabb5@gmail.com

Et pour qu'ils n'en prétextent ignorance, je leur ai :

Pour le Premier :

Etant à ses bureaux.....

Et y parlant à Mr Achilles BWEDE, receptrice du gouvernorat, ainsi déclaré

Pour le Deuxième :

Etant à ses bureaux.....

Et y parlant à Mme Mirielle BAHATI, secrétaire ainsi déclarée

Laissé copie de la présente signification et lesdites correspondances.

DONT ACTE

POUR RECEPTION :

HUISSIER DE JUSTICE



2. ENVIRONNEMENT / SK
INDICATEUR N° :

RECU LE : 23.08.2024.....

BUREAU:

PARAPHE
Signature: [Handwritten]